

L'ÉCHO de TRANS-EN-PROVENCE

JUIN 2024 - N°77



Concerts, jeux, spectacles, expositions,...

UN NOUVEL ÉTÉ FESTIF ET CULTUREL S'ANNONCE !



PROGRAMME DES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ
À DÉTACHER AU CENTRE DU MAGAZINE.

SOMMAIRE

■ Page 1
SOMMAIRE

■ Page 2
ÉDITORIAL

■ Page 3
INFORMATIONS

■ Pages 4 à 5
VIE COMMERCIALE

■ Pages 6 à 7
DICRIM

■ Pages 8 à 11
PROGRAMME DES FESTIVITES

■ Pages 12 à 13
FINANCES COMMUNALES

■ Page 14
ENVIRONNEMENT

■ Page 15
ALBUM DES FESTIVITES

■ Page 16
TRAVAUX

■ Page 17
EXPRESSION POLITIQUE

■ Page 18
AGENDA / ETAT CIVIL

■ DERNIÈRE DE COUVERTURE
80 ANS DE LA LIBÉRATION +
APPEL COLLECTE

INFO PUBLICATION

Directeur de la Publication : M. Alain CAYMARIS
Rédacteur en Chef : M. Nicolas MISSUD
Réalisation : service Communication
Maquette et Impression : SERICONCEPT
Tél : 04.94.60.62.27
Également disponible sur www.transenprovence.fr

CONTACTS UTILES

MAIRIE DE TRANS-EN-PROVENCE
25 avenue de la Gare
83720 - TRANS-EN-PROVENCE

Accueil : 04.94.60.62.49
Fax : 04.94.60.62.20
accueil@transenprovence.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au jeudi : 8h30-12h, 13h30-17h
le vendredi : 8h30-12h30, 13h30-16h30

Site officiel : www.transenprovence.fr
Facebook : Ville de Trans-en-Provence
Instagram : [villedetransenprovence](https://www.instagram.com/villedetransenprovence)

Secrétariat du Maire : 04.94.60.62.27
E-mail : secretariatmaireelus@transenprovence.fr
Secrétariat général : 04.94.60.62.12
Formalités administratives : 04.94.60.62.49
État-civil/élections/cimetière : 04.94.60.62.10
Services techniques : 04.98.10.43.20
Police Municipale : 04.94.60.62.37
Affaires scolaires : 04.94.99.23.64
C.C.A.S. : 04.94.99.23.62
Culture et Vie Associative : 04.94.60.62.19
Location salles/matériel : 04.94.60.62.19
Secrétariat ACM maternelle: 04.94.99.69.90
Secrétariat ACM élémentaire : 04.94.70.84.81
Secrétariat Club des Jeunes : 04.94.70.84.81

Groupe Scolaire

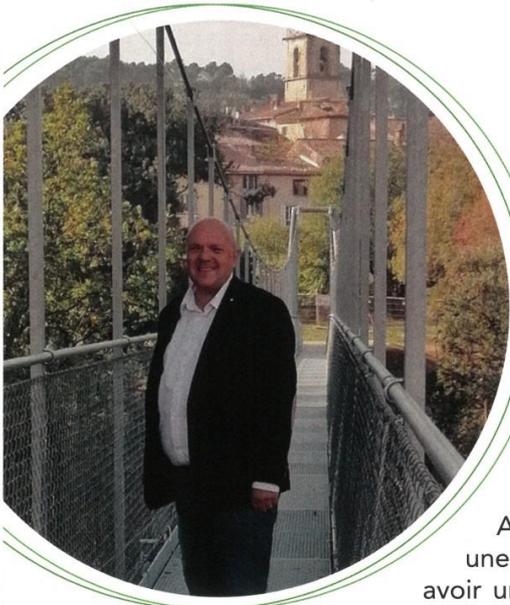
École maternelle : 04.94.39.98.24
École primaire : 04.94.60.62.21

Autres

Ramassage des encombrants à la demande :
04.94.50.07.00
École de Musique : 04.94.70.89.66
La Poste : du mardi au samedi de 9h00 à 11h30

SECOURS

Police Nationale : 17 (ou 112 sur portable)
ou 04.94.39.44.00
Pompiers : 18 ou 04.94.60.66.00
S.A.M.U. : 15
Hôpital de Draguignan : 04.94.60.50.00
PHARMAGARDE : 3237
Service des eaux DPVa : 04.13.35.46.36
Dépannage électricité Enedis : 09.72.67.50.83
Urgences gaz naturel : 0.800.47.33.33



Les différents épisodes pluvieux du printemps ont fait du bien à la nature et aux nappes phréatiques. Quel bonheur de revoir les canards flâner et d'écouter le bruit de la rivière traversant notre village. Cependant restons vigilants, l'été est toujours une période délicate dans notre département pour les ressources en eau.

Tout d'abord, le 9 avril dernier le budget primitif a été voté, incarnant les objectifs du mandat, à savoir accroître la qualité des services et continuer d'embellir le cadre de vie et ce sans augmenter les impôts, malgré un contexte difficile pour les communes d'une manière générale.

A travers ce magazine, je souhaite évoquer les festivités qui vont une nouvelle fois animer notre village. Vous pouvez d'ores et déjà en avoir un avant-gout avec la brochure du programme des animations de cet été.

Les nombreux services municipaux concernés, les associations notamment le Comité des Fêtes, ainsi que les commerces seront tous rassemblés pour que nous partagions des moments forts et festifs dans notre beau village.

Un village de découvertes et de plaisirs où il fait bon vivre et qui vous réserve toujours le meilleur accueil. Je souhaite ici remercier Jean-Michel DUVAL et Eva LEVEQUE en charge des festivités et des commerces pour leur implication et leur travail dans la vie locale ainsi que toute mon équipe, toujours fidèle à mes côtés depuis notre élection.

Je continue à œuvrer avec passion et engagement avec mes colistiers pour que notre village rayonne au sein de la Dracénie tout en conservant le caractère rural et convivial qui caractérise notre identité provençale.

Aussi, notre commune s'associe également aux Jeux olympiques 2024 avec sa participation à diverses activités en lien avec cet événement planétaire qui, je l'espère, nous permettra de vivre des moments d'allégresse dont notre pays a tant besoin.

A la veille d'un été surement caniculaire je veux remercier les membres bénévoles du CCFF pour leur travail et leur collaboration avec la municipalité.

Je souhaite la bienvenue à Michel WURTZ, nouveau conseiller municipal, qui a déjà siégé au sein de l'assemblée de 2014 à 2020.

Enfin, événement incontournable de l'été, je vous attends nombreux pour une journée Trial urbain le 3 août prochain où les sensations seront au rendez-vous à coup sûr. Ne manquez pas également l'exposition du 80^{ème} anniversaire de la Libération de la Provence pendant notre fête locale, la Saint-Roch. En ces temps incertains et instables au niveau national et international, je souhaite à travers cet événement perdurer le devoir de mémoire. Plus que jamais, rendons hommage à tous ces hommes et ces femmes qui ont libéré notre département et qui se sont sacrifiés pour que nous soyons LIBRES.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à Trans-en-Provence, en espérant vous croiser lors des différentes animations à venir.

Bonne lecture et prenez soin de vous et de vos proches.

Alain CAYMARIS

Maire de Trans-en-Provence



VENEZ TRANSMETTRE L'HISTOIRE DE TRANS-EN-PROVENCE DES ANNÉES 40 À NOS JOURS !



L'association « Passerelle de Mémoire » et la Municipalité, dans le cadre du dispositif « Mémoire et Territoires », proposent aux anciennes et jeunes générations de se rencontrer et d'échanger autour de l'histoire de notre commune de Trans-en-Provence, des années 40 à nos jours.

Pour mener à bien ce projet intergénérationnel, Mme Anne-Marie RIGAUD, conseillère municipale, et le service culturel lancent un appel auprès des personnes âgées désireuses de partager leurs récits de vie.

Les interviews, filmées, auront lieu du lundi 21 au vendredi 26 octobre, sur la place de l'Hôtel de Ville à Trans-en-Provence, et feront l'objet d'un reportage qui sera diffusé ultérieurement.

Vous souhaitez participer ? Devenez « Passeur de Mémoire » en vous faisant connaître dès à présent auprès du service culturel au 06.84.19.56.22. Une réunion d'information aura lieu le 24 septembre à 14h30 à la salle polyvalente.

PERMANENCES À « LA MAISON DU COMBATTANT »

Une permanence est assurée à « La Maison du Combattant », située derrière l'Eglise, tous les vendredis de 9h à 12h, ou sur rendez-vous au 06.77.15.50.20. pour tout renseignement pour la constitution de dossier pour les combattants ou anciens combattants, les conjoints de titulaire de la carte du combattant décédé et les ayants droit (orphelins).

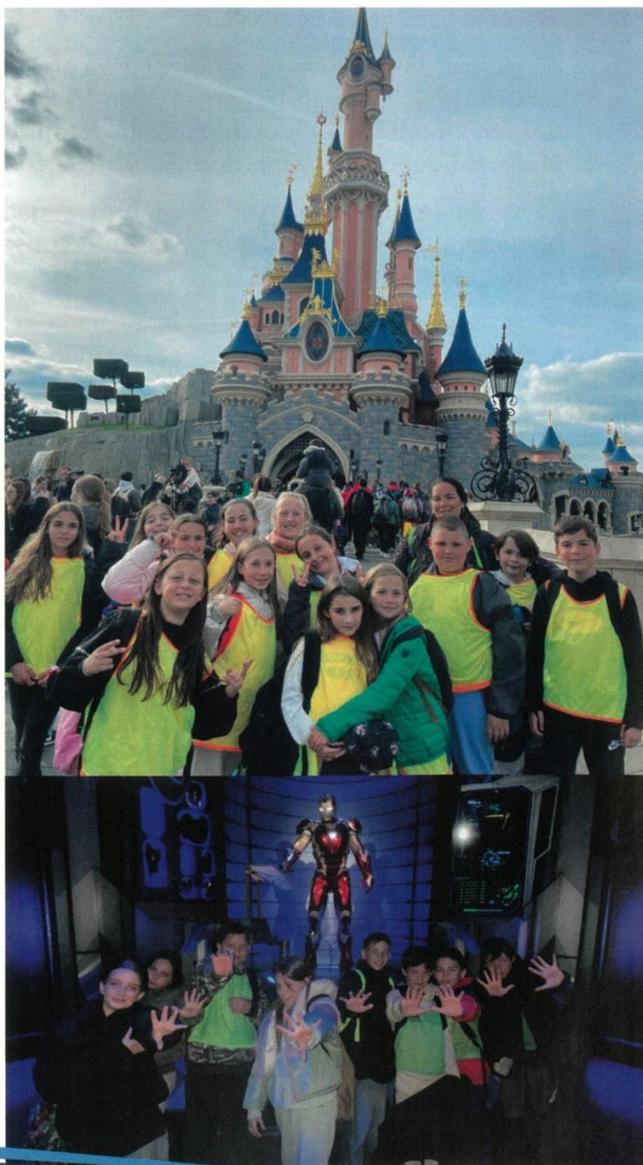


UN SÉJOUR FÉRIQUE À DISNEYLAND PARIS POUR LES ENFANTS TRANSIANS !

L'Accueil Collectif de Mineurs « élémentaire » a organisé du 22 au 24 avril 2024 une escapade magique au royaume enchanté de Disneyland Paris, pour 36 enfants transians, accompagnés des animatrices Célia, Leslie, Eva, Jessica, et de Pierre, directeur du séjour.

Le voyage a commencé à la gare des Arcs-sur-Argens, où les enfants ont été accueillis par Monsieur le Maire Alain CAYMARIS et les animateurs, prêts à vivre deux jours d'émerveillement au cœur de la magie Disney. Des rencontres avec Mickey et ses amis aux sensations fortes des attractions en passant par les décors fantastiques et spectacles qui vous coupent complètement de la réalité, chaque instant était imprégné de féerie et de joie !

Une aventure inoubliable qui restera gravée dans leurs mémoires !





BEAUTÉ ET MAGNÉTISME AU CENTRE ARCADIA

Accordez-vous une pause dans l'enceinte chaleureuse de l'institut « Le Secret de la Beauté » au Centre Arcadia, avec Sylvie, accompagnée de Martine, pour vous sentir mieux dans votre corps et votre vie en sublimant votre beauté naturelle : épilations (dont l'épilation définitive), soins du visage et microneedling, extensions de cils, dermopigmentation, beauté des mains et des pieds, soin du corps fermé Body Palp... L'institut vous propose également des séances de magnétisme pour vous soulager, apaiser vos tensions et défaire vos blocages psychiques et émotionnels, des soins spirituels, tarologie.

Des formations en esthétique sont également dispensées (aides CPF - OPCO).

Coordonnées : Tel : 06 62 72 92 22

Facebook : Le secret de la beauté

Instagram : Lesecret2labeaute

Prise de rendez-vous sur www.planity.com : **Le Secret de la Beauté**

Fermé le mercredi toute la journée.

NOUVEAU CHEZ HAIR & STYLE BY MARINE : INSTITUT DE BEAUTÉ

Exclusivement dans le Var, venez découvrir le soin HEAD SPA, cette prestation unique vous offrira un moment de détente grâce à son massage crânien et son soin du visage 100% bio, en solo ou en duo. De nombreuses autres prestations vous sont également proposées : beauté des mains, beauté du regard, épilations, lifting colombien, spray tan,...

Au plaisir de vous recevoir !

Coordonnées :

595 route du Plan à Trans-en-Provence, derrière le centre commercial Carrefour (accès parking gratuit).

Ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h non-stop.

Prise de rendez-vous en ligne :

<https://www.myhairbyfiducial.fr/appointment/app/booking/01243819>

ou par téléphone au 07.62.18.59.09.



Nouveau salon de beauté ✨
595 route du plan
83720 Trans en provence

UN STUDIO D'ENREGISTREMENT À TRANS-EN-PROVENCE

Il y a quelques mois, Adrien CAPEL fondateur de l'association GS Record's, a ouvert son studio d'enregistrement au 11 avenue de la gare, dans le but de promouvoir la culture de la musique et de la rendre accessible à tous, y compris aux amateurs et aux personnes mineures.

Tous les passionnés de musique peuvent s'y épanouir et réaliser leur potentiel créatif.

Au-delà des sessions d'enregistrement, Adrien CAPEL propose des cours d'écriture de chansons, guide les artistes dans l'exploration et l'affirmation de leur identité musicale et les arme de connaissances essentielles sur l'industrie de la musique.

Pour tout renseignement : Tel : 06.70.11.42.78

E-mail : adriencapel@hotmail.fr

Horaires : Du lundi au dimanche, de 9h à 20h, uniquement sur rendez-vous.





GWENDOLINE IMBERT, PHOTOGRAPHE



Je m'appelle Gwendoline Imbert, j'ai grandi à Trans-en-Provence où ma passion pour la photographie est née. Dernièrement j'ai travaillé 5 ans dans ce domaine en Nouvelle-Calédonie et il était temps pour moi en 2023 de revenir proche des miens. Très attachée à ma famille, je consacre mon activité à la photo familiale par des shootings en extérieur ou à domicile dans tout le Var. J'organise des séances à votre image, à votre goût, et je guide toute votre famille à poser avec aisance pour profiter d'un moment amusant et complice.

Vous pouvez me contacter :

- par mail à contact@gwendolineimbert.com,
- par téléphone au 07.88.18.24.75
- ou directement sur mon site : <https://www.gwendolineimbert.com>

UN NOUVEAU RESTAURANT PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE

Chers futurs clients, nous avons le plaisir de vous accueillir du lundi au samedi de 12h à 14h30 ainsi que le vendredi et samedi soir de 19h30 à 22h30.

Notre cuisine est traditionnelle et de saison, exclusivement à base de produits frais, le tout dans un cadre convivial !

Vous pouvez nous retrouver 1 place de l'Hôtel de Ville à Trans-en-Provence, proche de la fontaine, ou sur les réseaux sociaux "Restaurant GRIGOLI'S".

Pour toute réservation ou demande particulière, vous pouvez nous joindre au 06 22 59 56 13.

Au plaisir de vous recevoir ! M. & Mme GRIGOLI.



IDÉALIA PISCINE ET JARDIN, VOTRE PARTENAIRE POUR UN JARDIN ET UNE PISCINE IMPECCABLES !

Amoureux de la nature et du travail bien fait, Karim ZITOUNI a fait de sa passion son métier.

Jardinier expérimenté, Karim propose de nombreux services pour sublimer votre extérieur : tailles, élagage, entretien régulier du jardin, débroussaillage professionnel et aménagement paysager sur-mesure. Egalement technicien pisciniste, il assure le nettoyage méticuleux, l'entretien et la maintenance de votre piscine.

Avec Idéalia Piscine et Jardin, la satisfaction du client est la priorité absolue !

Pour tout renseignement ou devis :

Tel : 06.20.11.09.79.

E-mail : idealia.piscineetjardin@gmail.com

L'ODÉLYCE, NOUVEAU RESTAURANT AU CENTRE ARCADIA

L'Odélyce est un restaurant-brasserie bistronomique situé au Centre Arcadia, chemin de Menenpenty, vous proposant de la cuisine française avec des plats comme le bourguignon, le tartare ou encore le tournedos, ainsi que d'autres plus simples tels que les wraps, les burgers et les salades.

Nous sommes joignables au 04.94.68.14.18 et nous sommes présents sur Google et les réseaux sociaux : Instagram : [lodelyce_restaurant_arcadia](https://www.instagram.com/lodelyce_restaurant_arcadia) Facebook : l'odélyce Restaurant

Horaires :

Le lundi de 12h à 14h30.

Du mardi au samedi de 12h à 14h30 et de 19h à 22h30.

Fermé le dimanche.





En raison des fortes chaleurs estivales depuis plusieurs années, le DICRIM de la Commune s'enrichit désormais d'une fiche dédiée au « Risque Canicule », indiquant les bons gestes à suivre.

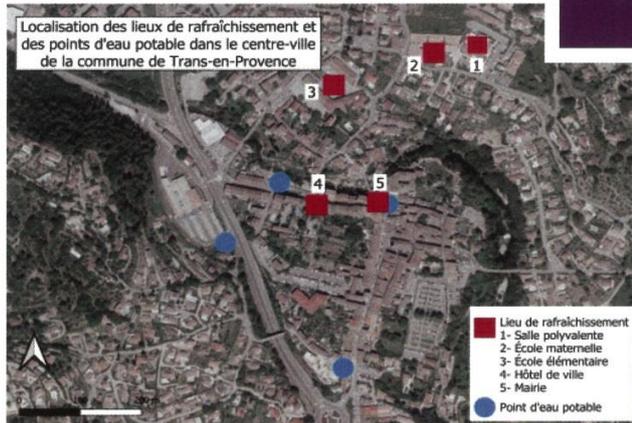
Nous vous invitons donc à découper cette fiche, présentée ci-dessous, et à ressortir votre DICRIM pour pouvoir l'y insérer.



risque sanitaire

Que faire en cas de

risque canicule



Localisation des lieux de rafraîchissement et des points d'eau potable dans le centre-ville de la commune de Trans-en-Provence

DESCRIPTION DU RISQUE

Le terme canicule désigne un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée (au moins 3 jours).

La chaleur a un effet immédiat sur l'organisme, dès les premières augmentations de température. L'apparition des effets sanitaires liés à la chaleur ne se limite pas aux phénomènes extrêmes : elle est constatée dès la survenue d'un pic de chaleur correspondant au niveau de vigilance météorologique jaune.

Lorsqu'il est exposé à la chaleur, le corps humain active des mécanismes de thermorégulation qui lui permettent de compenser l'augmentation de la température (transpiration, augmentation du débit sanguin au niveau de la peau par dilatation des vaisseaux cutanés, etc.). Quand ces mécanismes sont débordés, des pathologies liées à l'exposition à la chaleur se manifestent : maux de tête, nausées, insolation, crampes musculaires, déshydratation. Le risque le plus grave est le coup de chaleur, qui peut engager le diagnostic vital.

LES MESURES DE PRÉVENTION

Le plan national canicule a 4 niveaux d'alerte selon les températures. Chaque niveau d'alerte déclenche des actions et des conseils différents :

- Niveau 1 - veille saisonnière = vigilance verte de Météo-France. Ce niveau est activé automatiquement du 1er juin au 15 septembre chaque année
- Niveau 2 - avertissement chaleur = vigilance jaune de Météo-France
- Niveau 3 - alerte canicule = vigilance orange de Météo-France
- Niveau 4 - mobilisation maximale = vigilance rouge de Météo-France

En cas de vigilance canicule, la Ville déclenche le Plan Canicule. Ce dispositif permet de prendre contact avec les personnes vulnérables inscrites afin d'échanger et transmettre les conseils sur les bons réflexes à avoir.

Les personnes vulnérables peuvent demander à être inscrites sur le registre nominatif Plan d'Alerte du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Ainsi, pendant une alerte de niveau 3 ou 4, le CCAS peut appeler ces personnes pour savoir si elles ont besoin d'aide.

Le CCAS de Trans-en-Provence reste joignable au 04.94.99.23.63 durant les heures ouvrées (du lundi au jeudi 8h-12h/14h-17h et vendredi 8h-12h).





Vous ne remettez plus la main sur votre DICRIM ? N'hésitez pas à vous en procurer un nouveau en vous rendant à l'accueil de la Mairie. Vous avez également la possibilité de le télécharger en vous rendant sur le site officiel de la Ville : www.transenprovence.fr, rubrique Services Municipaux / Risques Majeurs / Plan Communal de Sauvegarde et DICRIM.



Que faire en cas de risque canicule

LES BONS RÉFLEXES

- › Buvez de l'eau plusieurs fois par jour.
- › Continuez à manger normalement.
- › Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches tièdes.
- › Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- › Si vous devez sortir portez un chapeau et des vêtements légers
- › Essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé deux à trois heures par jour.
- › Limitez vos activités physiques et sportives.
- › Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres et aérez la nuit.
- › Si vous avez des personnes âgées, souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite. Accompagnez-les dans un endroit frais.
- › En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- › Si vous avez besoin d'aide appelez la mairie.
- › Soyez vigilant : toute personne, même si elle est en bonne santé, est concernée.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous le corps



Fermez les volets et fenêtres



Privilégiez les activités douces



Mangez frais et équilibré



Évitez l'alcool



Prenez des nouvelles des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 06 06* (numéro gratuit) météo.fr • canicule

Pour en savoir plus...

- › Site du Ministère de la santé et de la prévention en charge de la santé publique, de la prévention et de l'organisation des soins et du système de santé :

<https://sante.gouv.fr/>

- › Site de l'Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur en charge du pilotage en région des politiques de santé :

<https://www.paca.ars.sante.fr/>

- › Portail des services de l'Etat dans le département du Var :

<https://www.var.gouv.fr/>

- › Site de la mairie de Trans-en-Provence :

<https://www.transenprovence.fr>



Juin

Festivités été 2024

Du 10 juin au 9 août : exposition de tableaux de M. Richard DINE, et de sculptures par M. Norbert PONS, à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouverture.

FETE DE LA MUSIQUE :

Vendredi 14 juin, de 19h à minuit, 5 lieux de concerts : parvis de l'Église, place de l'Hôtel de Ville, place de la Victoire, place de l'Airo, esplanade de la passerelle. Restauration sur place.

Groupes prévus : Les Boukans, les Old Men, Pozicat, Exit, Sens unique, Moonray, GS Record's, l'école de musique communautaire, Air jazz club



Samedi 22 juin : journée du patrimoine sur le thème de l'EAU. Renseignements sur www.transenprovence.fr



FETE DE LA SAINT-JEAN du Comité des Fêtes :

Samedi 22 juin : à partir de 19h, avec le groupe Sixties and Co (Place de la Victoire), et le groupe Vertigo (place de l'Hôtel de Ville). Spectacle de feu ou de lumières par la Compagnie les Boulegans à 21h au jeu de boules.

21h45: embrasement du feu sur le jeu de boules.

Jeu de boules : restauration sardinade, saucisses, merguez, frites, glaces (sur inscription par mail à cdfodtep@hotmail.com du 10 au 19 juin).

Dimanche 23 juin :

exposition de l'association Alase (activités manuelles, sportives, énergétiques, linguistiques). De 9h à 18h, salle polyvalente. Entrée libre.



Mardi 25 juin :

fête ludique de fin d'année de l'école élémentaire Jean Moulin, dès la sortie des classes, dans la cour de l'école.

Jeudi 27 juin : concert de la chorale Trans Notes et des Voix de l'Estourny, Eglise St-Victor, 18h30. Entrée libre.

Vendredi 28 juin : repas de fin d'année de l'école élémentaire Jean Moulin, à destination des parents d'élèves, sur inscription, à 19h, dans la cour de l'école.

Samedi 29 juin : inauguration du concours photo « Trans à travers les saisons », à 17h, esplanade de la passerelle. Les photos seront exposées et soumises au vote du 29 juin au 31 août.

Juillet

Festivités été 2024



Vendredi 5 juillet : soirée Food-Trucks, de 19h à minuit, place de l'Hôtel de Ville. Animation musicale avec le groupe Pozicat.

Samedi 6 juillet : apéritif de quartier du Comité des Fêtes, quartier Saint-Vincent, à partir de 19h. DJ Pat Event.

Dimanche 7 juillet : animation musicale sur le marché hebdomadaire place de l'Hôtel de Ville, avec « Guy au Saxo », de 10h30 à 13h.

Jeudi 11 juillet : spectacle « Show de Sosies » (Michel Sardou et Johnny Hallyday), à 21h, place de l'Hôtel de Ville. Spectacle gratuit organisé par le Comité des Fêtes, avec Pat Event.

Vendredi 12 juillet : Jeux à l'ancienne, place de l'Hôtel de Ville, de 18h30 à minuit. Jeux gratuits, pour enfants et pour adultes. Animation musicale avec le groupe Moonray. Restauration sur place.

Samedi 20 juillet : apéritif de quartier du Comité des Fêtes, au Varrayon, à partir de 19h. DJ Fred.



Vendredi 26 juillet : concert avec les Boukans, de 19h à minuit, place de l'Hôtel de Ville. Restauration sur place.

Mercredi 31 juillet : Concert des Voix Départementales avec le groupe « What Elle's », 21h, place de l'Hôtel de Ville.



Août



Samedi 3 août : Trial Moto

- de 10h à 15h : animation « mini moto » place de l'Hôtel de Ville.
- de 19h à 19h30 : show « free style » place de l'Hôtel de Ville.
- à 20h : début des épreuves.

Dimanche 4 août : animation musicale sur le marché hebdomadaire place de l'Hôtel de Ville, avec « MISSINHO KARAIVA », de 10h30 à 13h.

Août (suite)

Vendredi 9 août : Concert avec les Old Men et Groovin', de 19h à minuit, place de l'Hôtel de Ville. Restauration sur place.

Du 12 août au 6 septembre : exposition de peintures à l'huile de M. Jean-François KOHN, à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouverture.



80 ANS DE LA LIBERATION DE TRANS-EN-PROVENCE :

Du 13 au 16 août : exposition « N'oublions jamais », de 10h à 12h et de 14h à 18h à l'Hôtel de Ville et à la Maison du Combattant. Organisée par l'UNC et le Souvenir Français.

Vendredi 16 août, Cérémonie commémorative place du 16 août 1944, à 18h, avec défilé de véhicules d'époque, suivie de la fête de la Libération du Comité des Fêtes, avec Pat Event, à 21h, Place de l'Hôtel de Ville.

Fête de la Saint-Roch du Comité des Fêtes :

Samedi 17 août :

- 16h : après-midi récréative des enfants.
- 21h30 : bal avec l'orchestre « Kontrast » place de l'Hôtel de Ville.

Dimanche 18 août :

- Messe provençale à 10h30, suivie de la danse de la souche
- 21h30, bal avec « Orient Express Orchestra », place de l'Hôtel de Ville.
- Concours de pétanque « Challenge Max SOUMILLE » (organisé par le Club Bouliste Transian).

Lundi 19 août :

- Repas aioli à 19h30 (sur inscription par mail à cdfodtep@hotmail.com du 7 au 14 août)
- 21h00 : spectacle de la « Compagnie Corps et Danses », place de l'Hôtel de Ville.



Vendredi 23 août : concert du groupe Sens Unique, de 19h à minuit, place de l'Hôtel de Ville, restauration sur place.

Samedi 24 août : apéritif de quartier du Comité des fêtes, cour de l'école élémentaire, à partir de 19h.

Samedi 31 août : salon du livre et de la convivialité, en présence d'auteurs, de 16h à 20h, dans plusieurs restaurants et bars du village, et à l'Hôtel de Ville.

Septembre

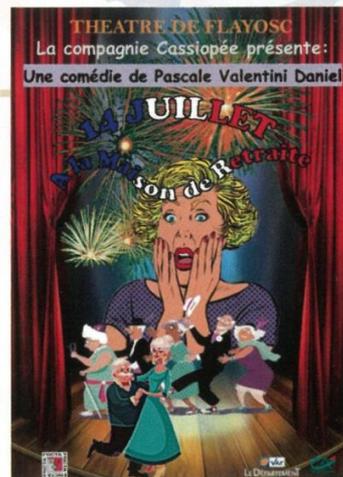
Festivités été 2024

Vendredi 6 septembre : Théâtre le vendredi : « 14 juillet à la maison de retraite », par la compagnie Cassiopée, à 20h30, salle polyvalente. Entrée libre.



Samedi 7 septembre : fête des sports et des associations, à partir de 14h, salle polyvalente, et résultats du concours photo « Trans à travers les saisons ».

Du 9 septembre au 31 octobre : exposition de tableaux de Clotilde et Jean-Marie LARGILLIER, à l'accueil de la Mairie, aux horaires d'ouverture.



Dimanche 22 septembre : Rassemblement de voitures anciennes, baptême de trikes, stands, concours de pin-up, de 9h à 18h, au cœur du village. Animation musicale avec les Old men et DJ.



Vendredi 27 septembre : concert de jazz de la CAD Vocal, 20h30, Eglise Saint-Victor. Tarif : 10€.

Dimanche 29 septembre : Festival de la craie, de 10h à 17h, au cœur du village, animations, et lâcher de couleurs en fin de journée.



CONCOURS DE PETANQUE DU CLUB BOULISTE TRANSIAN

- Les 15, 21 et 29 juin.
- Les 6, 13, 20 et 27 juillet.
- Les 3, 10, 16, 17, 18, 19, 24 et 31 août.
- Les 6, 14, 21 et 28 septembre.
- Le 5 octobre

Tous les concours seront publiés en détails sur le site Internet de la Mairie, Facebook et Instagram.
Pour tout renseignement et adhésion à l'association, contacter M. TORTORA au 06.59.13.35.33.



En fonction de l'évolution du plan Vigipirate et des directives associées, certaines manifestations annoncées pourront être modifiées ou annulées.

De même, des manifestations non encore communiquées à ce jour peuvent être ajoutées à ce programme.



BUDGET COMMUNAL 2024

Le débat d'orientation budgétaire et le vote du budget primitif ont eu lieu respectivement le 27 février 2024 et le 9 avril 2024.

Le budget primitif 2024 de la Commune présente un total de **9 610 234 €** en dépenses et **9 610 234 €** en recettes (y compris les restes à réaliser de l'exercice 2023 en investissement à savoir **260 800 €** en dépenses).

Ainsi le budget se décompose comme suit :

- **7 932 468 €** en dépenses de fonctionnement soit **82,54 %** des dépenses
- **1 677 766 €** en dépenses d'investissement soit **17,46 %** des dépenses
- **7 932 468 €** en recettes de fonctionnement soit **82,54 %** des recettes
- **1 677 766 €** en recettes d'investissement soit **17,46 %** des recettes

En 2023, le budget primitif de la Commune présentait un total de **9 395 503 € en dépenses** et de **9 395 503 € en recettes** dont les restes à réaliser de 2022 en investissement (**114 464 €** en dépenses et **175 000 €** en recettes).

Budget de fonctionnement 2024

Dépenses

1) Charges à caractère général : **1 704 466 €**

Augmentation des dépenses courantes de **8 670 €** par rapport au montant de 2023 (**1 695 796 €**).

2) Charges de personnel : **4 382 573 €** : augmentation de **143 834 €** par rapport au montant de 2023 (**4 238 739 €**). Au 1er février 2024, les services comptent : 84 fonctionnaires, 31 contractuels (dont 2 papys trafics et 1 AESH (créneau méridien), et 2 apprentis.

3) Autres charges de gestion courante : **664 255 €** dont

- Subvention au CCAS : **145 975 €**
- Subventions aux associations : **117 200 €**
- Subventions aux entreprises : **150 000 €**
- Subventions pour travaux de façades : **15 000 €**
- Indemnités aux élus : **103 116 €**
- Cotisations patronales : **12 854 €**
- Contribution au CDG : **71 027 €**
- Créances admises en non-valeur et éteintes : **35 000 €**
- Formation aux élus : **14 083 €**

4) Charges financières : **75 956 €** (remboursement des intérêts de la dette + Opération des ICNE)

5) Charges exceptionnelles : **2 000 €** dont :
Provision pour titres annulés sur exercices antérieurs : **2 000 €**

6) Virement à la section d'investissement : **820 218 €**

7) Atténuations de produits : **283 000 €** (provision pour prélèvement au titre de l'article 55 loi SRU : **280 000 €**)
+ dégrèvement sur la TH : **3 000 €**

Recettes

1) Produit des services : **525 594 €**

2) Atténuations de charges : **11 795 €**
(remboursement arrêts maladie, contrats aidés)

3) Impôts et taxes : **5 315 776 €**

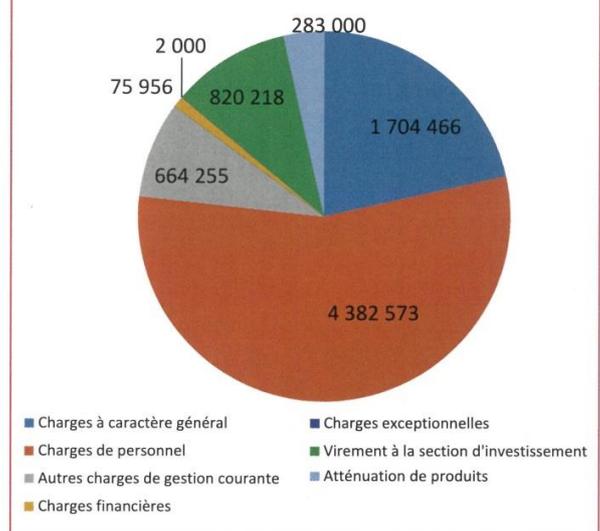
4) Dotations, participations, subventions : **789 000 €**

5) Autres produits de gestion courante : **210 380 €**
(dont revenus des immeubles : **65 000 €** + opération d'ordre budgétaire dépense/recette concernant l'achat de chèques déjeuner : **78 480 €** + don à la commune : **3 980 €** + remboursements de sinistres, et divers autres produits ex : régularisations factures électricité : **62 920 €**)

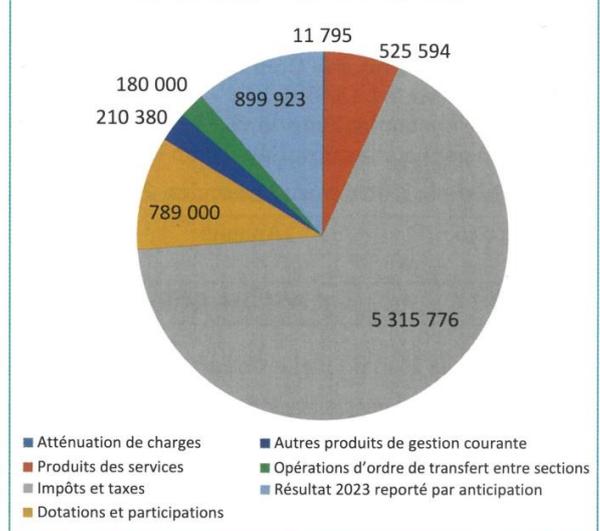
6) Opérations d'ordre de transfert entre sections : **180 000 €**
(travaux en régie)

7) Résultat de clôture 2023 de fonctionnement reporté par anticipation au budget primitif 2024 : **899 923 €**

Dépenses (en €) : 7 932 468



Recette (en €) : 7 932 468





FINANCES COMMUNALES



Budget d'investissement 2024

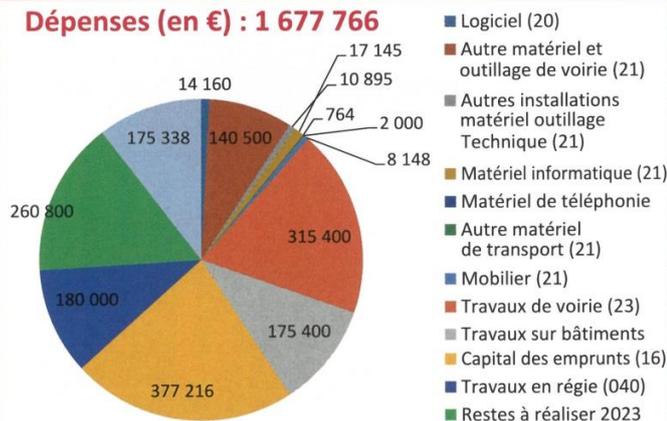
Les dépenses d'investissements 2024 s'élèvent à la somme de **1 677 766 €** y compris les restes à réaliser de 2023 (**260 800 €**).

Les recettes d'investissement 2024 s'élèvent à la somme de **1 677 766 €**.

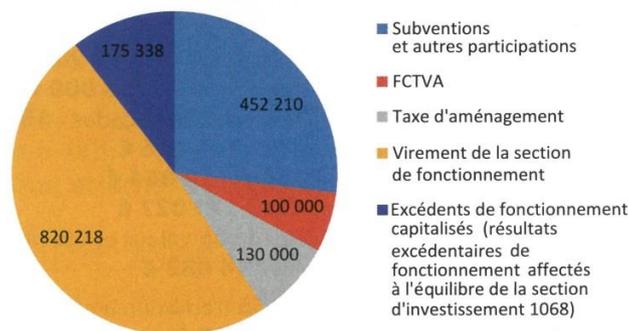
Logiciel (20)	14 160
Autre matériel et outillage de voirie (21)	140 500
Autres installations. Mat. Outil. Technique (21)	10 895
Matériel informatique (21)	17 145
Matériel de téléphonie (21)	764
Autre matériel de transport (21)	2 000
Mobilier (21)	8 148
Travaux de voirie (23)	315 400
Travaux sur bâtiments (23)	175 400
Capital des emprunts (16)	377 216
Travaux en régie (040)	180 000
Restes à réaliser de 2023	260 800
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (001)	175 338
TOTAL	1 677 766

INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
Subventions et autres participations	452 210		452 210
FCTVA	100 000		100 000
Taxe d'aménagement	130 000		130 000
Virement de la section de fonctionnement		820 218	820 218
<i>Excédents de fonctionnement capitalisés (résultats excédentaires de fonctionnement affectés à l'équilibre de la section d'investissement 1068)</i>	175 338		175 338
TOTAL	857 548	820 218	1 677 766

Dépenses (en €) : 1 677 766



Recette (en €) : 1 677 766



A noter :

Les **taux** d'imposition pour l'année 2024 n'augmenteront pas par rapport à ceux de l'année 2023.

Les **taux** de 2024 pour la Commune de Trans-en-Provence sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 13,95 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 35,07 %
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 70,00 %

L'annuité de la dette pour l'exercice 2024 : 454 034, 14 €

Exercice	Annuité	Intérêts Sans ICNE	Capital	Capital restant dû au 1 ^{er} janvier 2024
2024	454 034, 14 €	76 819, 13 €	377 215, 01 €	4 559 117, 76 €

Pas de recours à un nouvel emprunt pour l'exercice 2024.

Les informations statistiques fiscales et financières précisées dans l'annexe « informations générales » du budget 2024, figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

L'endettement de la Commune de Trans-en-Provence au 1er janvier 2024 est de 712,81 €/par habitant. (Insee en vigueur à partir du 01/01/2024 population totale : 6 396).



TRANS-EN-PROVENCE, SITE PILOTE « COMMUNE EXPÉRIMENTALE ZÉRO MÉGOT »

La commune de Trans-en-Provence, touchée par la présence de mégots sur l'espace public, comme en témoignent notamment les centaines de mégots ramassés durant l'opération « Nettoyons le Sud » du 13 avril dernier, souhaite accélérer ses actions de sensibilisation, communication, densification de mobilier urbain pour permettre la collecte de ces déchets et faciliter le geste de propreté, et également mettre en œuvre des actions graduelles de répression contre les actes de mal propreté.

Ainsi, dans sa séance du 9 avril 2024, le Conseil municipal a permis à notre commune de devenir site pilote « Commune expérimentale zéro mégot », par le biais d'une convention de partenariat avec la société Alcome.

Alcome est l'éco-organisme français en charge de la « Responsabilité Élargie des Producteurs » de produits de tabac, qui s'inscrit dans la dynamique de la directive européenne sur les plastiques à usage unique et de la loi AGECE de 2020.

La société a pour mission de réduire la présence de mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public, avec un objectif de 40% de réduction d'entre eux d'ici 2026.

Par ce partenariat, la Commune renouvelle ainsi son implication en faveur de la protection de l'environnement et de la propreté urbaine, implication déjà engagée par la signature de la Charte régionale « Zéro déchet plastique » en 2023 et par la multiplication de ses actions : tri des déchets, contrôle des dépôts sauvages, opérations de nettoyage de la commune, installation de pastilles « Ici commence la mer », réduction de l'usage des plastiques, utilisation de vaisselle réutilisable incassable, organisation d'évènements éco-responsables, sensibilisation auprès des agents, associations, scolaires, population...



LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE

L'*Aedes albopictus*, ou moustique tigre, en raison de son apparence rayée noire et blanche, est un nuisible important vecteur de maladie : dengue, chikungunya, Zika. C'est un insecte diurne qui pique principalement tôt le matin et le soir jusqu'au coucher du soleil, de mai à novembre, et ce même à travers les vêtements épais type jeans.

Pour limiter sa prolifération, voici quelques conseils simples visant à lui bloquer l'accès à l'eau pour ses pontes :

■ videz ou éliminez les supports de récupération d'eau stagnante (coupelles de pot de fleurs, matériel de jardin, jouets, gouttières, bâches, pneus, etc.),

■ utilisez des moustiquaires sur des contenants plus importants (récupérateurs d'eau de pluie,...).

Afin d'éviter d'être piqué, vous pouvez également :

■ installer des moustiquaires sur vos fenêtres,

■ utiliser un ventilateur lors de vos repas en extérieur, ou la climatisation en intérieur, si vous en disposez,

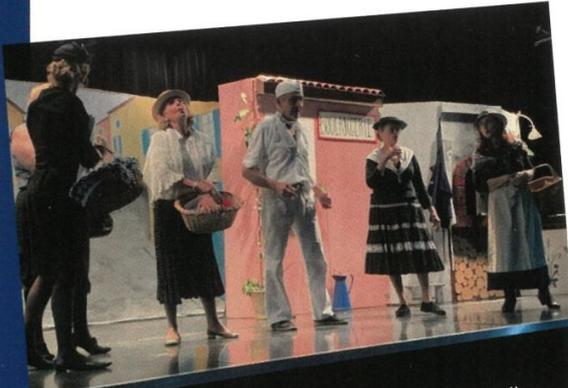
■ utiliser, avec précaution, des répulsifs cutanés et diffuseurs autorisés sur le marché européen, en respectant scrupuleusement leurs modes d'emploi,

■ privilégier des vêtements amples et couvrants, de couleur claire de préférence,

■ cultiver des plantes répulsives (citronnelle, thym, citron, basilic, verveine,...).



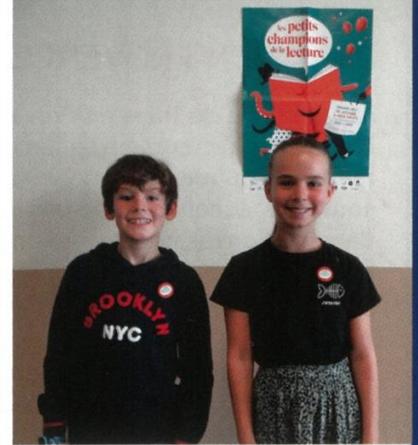
ALBUM DES FESTIVITES



La femme du boulanger, par les Trois Coups Castellans



Chœur de musique sacrée « Voce Collegialis »



Finale départementale des Petits Champions de lecture Les Transians Raphaël Fernbach (gagnant) et Lucie Veyrier



Carnaval des crèches



Fête de Pâques du Comité des Fêtes



Exposition de Rémy Bonfils



Théâtrans le vendredi « le Cas Martin Piche », Cie Ad Actus



Les Printaniales



Nettoyage de printemps de la Commune



Fête de Pâques des crèches



Concert du Rotary Club « Philippe Loir chante Cabrel » au profit du CCAS



Journée nationale du Souvenir de la Déportation



Théâtrans le Vendredi « Equinoxe » par les Mani Manivel



Cérémonie du 8 mai 1945 Mme Concas décorée de la Croix du Combattant Volontaire de la Résistance



Exposition de Félicia Butel



TRAVAUX



CHEMIN DES HAUTS DE LA CROIX

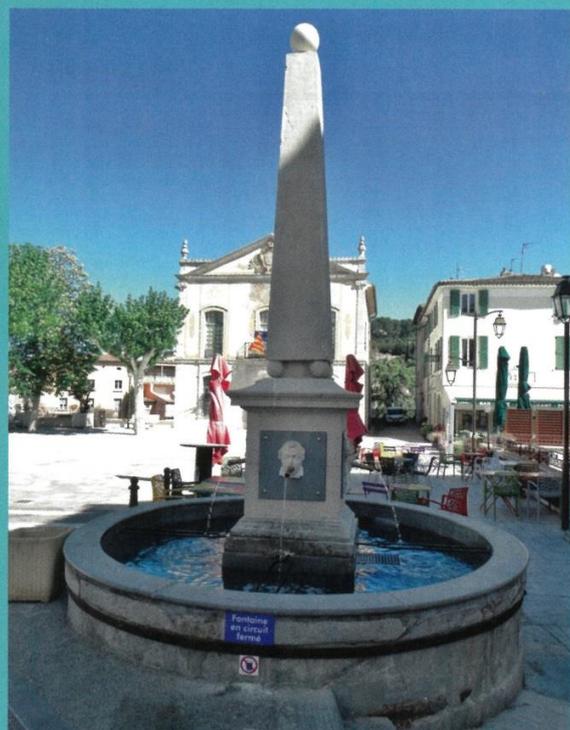
Travaux de voirie, réalisés en régie, pour avoir un meilleur accès au réservoir de la Croix pour les services de la DEA (direction de l'Eau et l'assainissement de DPVA) ainsi que pour le CCFP pendant l'été. Transformation d'un chemin en terre par l'aménagement d'un accès en bande de roulement béton avec pose de ballaste pour lutter contre le ruissellement.

CHEMIN DU COGNET

Création d'un pluvial avec reprofilage et réfection de la chaussée en enduit bicouche. Travaux réalisés par la société SNTC sous maîtrise d'œuvre de la société Caps. Pose d'un diamètre 500 en sortie du vallon (exutoire du bassin de rétention de Cafon).

CHEMIN DE DRAGUIGNAN À LA MOTTE

Mise en place d'un réseau pluvial avec grilles, création d'espaciers, reprise de la voirie en enrobé, et marquage au sol. Travaux réalisés par la société Colas.



FONTAINE

Réfection de la fontaine place de l'Hôtel de Ville réalisée par la société Thierry Pesce de Vidauban. Suite aux modifications réalisées par les services communaux, la fontaine peut désormais être en circuit fermé, par un système de vannes, permettant de la mettre en service pendant l'arrêtésècheresse.



POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Création d'un Point d'apport Volontaire aux Hautes Rives. Les travaux de terrassement ont été réalisés par les services communaux. La pose des containers a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage de DPVA par la société Moloch. A terme un parement en pierre sera réalisé par les services techniques.



EXPRESSION POLITIQUE



POUR QUE VIVE TRANS

Chères Transiennes, chers Transians, Bonjour

75 000 Euros d'aide viennent d'être alloués par l'État à Trans-en-Provence.

Dans le cadre de la disparition des entrées de ville 'moches', l'État s'engage sur un projet d'importance dont l'enjeu est de réinventer les zones commerciales qui n'embellissent pas nécessairement l'environnement où elles sont situées.

Cette somme est destinée à effectuer une étude pour déterminer les meilleures options afin de redynamiser cette zone : développement industriel, renaturation de l'espace, inclusion d'une volonté d'utilisation du potentiel foncier pour des logements ; les trois à la fois.

Il est important que notre commune soit moteur sur cette opération et qu'elle ne nous soit pas 'confisquée' par l'agglomération. Depuis quelques temps, une désagréable impression apparaît et un sentiment de dépossession naît au sein de notre commune. Nous sommes de moins en moins maîtres de notre sort, qui se décide sans nous. Notre médiathèque a disparu car pas rentable ; que l'on me donne la définition de la rentabilité sur le domaine de la culture. Les enfants des écoles transiennes n'y ont donc plus accès, les adultes et nos anciens non plus. Il faut maintenant se déplacer à Chabran en voiture (le côté écologique m'a échappé) et que l'on ne s'auto congratule pas de cette opération des livres en liberté où 4 volumes se courent après. Même si les personnes en charge de la culture proposent des projets intéressants, rien ne remplacera le foisonnement de l'offre et la liberté de visite d'un lieu dédié à cet effet.

Il est essentiel que nous suivions avec toute notre attention cette étude, la façon dont elle sera dirigée, la mise en place de ses objectifs, les attentes spécifiques de notre commune et les prérogatives dont on pourra se prévaloir. Ce projet doit être avant tout celui des Transians et des Transiennes : un moment exceptionnel où la population pourrait être partie prenante sur des décisions participatives.

Chers amis, j'espère... mais je crains que nous n'ayons que peu d'écoute.

Nous vous souhaitons malgré tout une excellente saison estivale.

Jean Fouriscot



ENSEMBLE POUR
TRANS EN PROVENCE

NON COMMUNIQUÉ



Ils sont nés :



- Le 21/02/2024 Gauthier, Franck, Atilio PORCU
 Le 12/03/2024 Lina CEYLAN
 Le 12/03/2024 Loréna, Agripina, Danaé LOPEZ MICHA
 Le 19/03/2024 Loïs SABLÉ
 Le 08/04/2024 Ophélie, Danielle, Satya ANDRE
 Le 08/04/2024 Ange MEUNIER
 Le 20/04/2024 Liana MINAS LEPLU
 Le 21/04/2024 Dali, Pierre BENARD

Ils se sont dit « OUI » :



- Le 20/01/2024 Claudine ARRAIZ
 et Hélio FERREIRA DOS SANTOS
 Le 06/02/2024 Annick FINET
 et Jean-Pierre ABRAHAM
 Le 05/03/2024 Blandine AKBAL et Virgile LE BRUN
 Le 16/03/2024 Chaima ABIDI et Slim SDIRI
 Le 30/03/2024 Christine LICHERON
 et Georges PEYRE
 Le 27/04/2024 Carole MARALDO
 et Christophe JOUBERTIE
 Le 10/05/2024 Adeline CROSET
 et Benjamin GIORDANO
 Le 10/05/2024 Judicaël GOSSELIN
 et Frédéric DELAUNAY

Ils nous ont quittés...

- Le 09/02/2024 Thierry LARUE
 Le 19/02/2024 Zdzistaw MATYLA
 Le 20/02/2024 Noël SEYNAVE
 Le 20/02/2024 Roland MARÉCHAL
 Le 27/02/2024 Jacques LOSNO
 Le 28/02/2024 Gisèle PICARD
 Le 03/03/2024 Jacqueline BUSNEL
 Le 07/03/2024 Christian MEIFFRET
 Le 11/03/2024 Jean-Marc LEGAY
 Le 12/03/2024 Simone SAPPA
 Le 13/03/2024 Monique SANCHEZ
 Le 18/03/2024 Petrus BUIKS
 Le 21/03/2024 Inge WEISSER
 Le 29/03/2024 Gérard BARISETT
 Le 03/04/2024 Florence BORSI
 Le 17/04/2024 Oleg GROBOVNIKOV
 Le 05/05/2024 Charles FRAY

Festivités

Programme des festivités de l'été inclus au centre de cette édition.

COMPOSTEURS

Jeudi 20 juin : réunion de remise de composteurs, 18h, salle polyvalente

COMMÉMORATIONS

-Mardi 18 juin : Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 par le Général de Gaulle, à 11h, place de la Victoire.

-Vendredi 16 août : Cérémonie commémorative de la Libération de Trans-en-Provence, à 18h, place du 16 août 1944.

MARCHÉ

Tous les dimanches matin, place de l'Hôtel de Ville

BENNES

Suspendues en juillet et août.

Reprise le 7 septembre pour déposer vos encombrants, ferrailles, déchets verts, électroménager et mégots de cigarette, derrière la zone commerciale Carrefour, entre la route du Plan et la Vigne à vélo, de 8h à 17h.

PROCHAINES COLLECTES DE SANG

Vendredi 28 juin : de 14h30 à 19h, salle culturelle et polyvalente.

Vendredi 30 août : de 14h30 à 19h, salle culturelle et polyvalente.

Conditions d'éligibilité : avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50kg, se sentir en bonne santé. Toute prise de médicaments devra être signalée.

Ne pas venir à jeun. Pour tout renseignement, contactez René TIGLI au 06 87 48 88 65. Inscriptions sur le site : dondesang.efs.sante.fr

80 ANS DE LA LIBERATION DE TRANS-EN-PROVENCE

Du 13 au 16 août

Exposition « N'oublions jamais » de 10h à 12h et de 14h à 18h,
Hôtel de Ville et Maison du Combattant.

Organisée par l'UNC et le Souvenir Français.

Vendredi 16 août

Cérémonie commémorative, 18h, Place du 16 août 1944;
avec défilé de véhicules d'époque,
suivie de la

Fête de la Libération

avec Pat Event,
à 21h, Place de l'Hôtel de Ville.
Organisée par le Comité des Fêtes.



Dans le cadre de la commémoration du 80^{ème} anniversaire de la Libération, la municipalité souhaite partager l'histoire des familles transiennes pendant la Seconde Guerre Mondiale.

Toute personne détenant des journaux intimes, carnets, correspondances, photographies, tracts, affiches, objets... est invitée à se faire connaître pour une collecte (auprès du service communication au 04.94.60.62.19 ou communication@transenprovence.fr)

Ces éléments seront présentés lors d'une exposition organisée par l'Union Nationale des Combattants et le Souvenir Français du 13 au 16 août 2024 à l'Hôtel de Ville et à la Maison du Combattant, et seront restitués par la suite à leur propriétaire.

